

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise des diplômes au Luxembourg Lifelong Learning Centre (LLLC)



Le 11 juillet 2024, le Luxembourg Lifelong Learning Centre (LLLC), centre de formation continue de la Chambre des salariés (CSL), a célébré sa traditionnelle remise des diplômes dans ses locaux à Bonnevoie.

Cette année, un total de 268 lauréats ont été récompensés. Parmi eux, 198 lauréats des cours du soir du LLLC ont reçu un diplôme, et 8 autres ont décroché un diplôme d'études professionnelles en formation continue. De plus, 44 diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU) ont été décernés. Grâce à une nouvelle collaboration avec le Centre de Formation Continue DeWidong, 18 lauréats ont également obtenu des certificats pour la formation de base en stérilisation et pour celle de brancardier.

Les diplômes et certificats ont été remis en mains propres par la Présidente de la CSL, Madame Nora Back, en présence du Commissaire aux examens des cours du soir de la CSL / LLLC, Monsieur Pierre Reding, de la responsable pédagogique de la formation du DAEU, Madame Brigitte Zaugg, et de la Présidente du Centre de Formation Continue DeWidong, Madame Chantal Gantrel.

Madame Nora Back a félicité l'ensemble des lauréats pour leur engagement et leurs efforts, soulignant que la formation continue est un pilier essentiel de nos sociétés modernes pour accompagner l'accélération des évolutions. Elle a réaffirmé que la formation, au sens large, reste une priorité absolue pour la CSL.

Le Luxembourg Lifelong Learning Centre continuera à développer et moderniser son offre de formation continue, y compris les cours du soir, les séminaires, les formations universitaires et spécialisées. Les domaines prioritaires incluront le digital, l'intelligence artificielle, les risques psychosociaux et les « green skills ».

La nouvelle édition de la brochure « Cours du soir et autres formations continues 2024-2025 » sera distribuée début septembre dans toutes les boîtes à lettres et sera également téléchargeable sur le site [LLLC.lu](https://lllc.lu).

Luxembourg, le 12/07/2024

Communiqué N°6